

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20240701-D_01_07_24_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024
Publication : 03/07/2024

Délibération n°01-07-2024-003

4.1 Personnel tutélaires et stagiaires de la FPT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 1^{er} juillet 2024

Date de convocation	25 juin 2024
Date d'affichage	25 juin 2024

Membres en exercice	55
Membres présents	39
Votants	48 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 1^{er} juillet 2024 à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de Saint Maixent, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 39 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Etaient représentés : 0

Pouvoirs : 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET.

Etaient excusés : 7 – M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Marie-Line LEDRU, M. Gaëtan THOMAS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Eric BARBIER.

**RESSOURCES HUMAINES :
AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL
D'UN DES EMPLOIS CRÉÉS POUR LE FRANCE SERVICES
(PASSAGE DE 28 À 35/35ÈME)**

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président ,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que le Conseil communautaire du 10 octobre 2022 a approuvé la création de 3 emplois non permanents de conseillers France Services, dans le cadre de contrats de projets de 3 ans pour assurer :

- l'accueil du public au sein du France Services,
- un accompagnement individualisé,
- la gestion du fonctionnement général de la structure.

EST INFORME que les temps de travail de ces emplois sont de 28/35^{ème}, 20/35^{ème} et 3/35^{ème}.

PREND ACTE qu'au vu du développement important du service, il est proposé de passer le temps de travail d'un des emplois de conseiller France Services de 28 à 35H par semaine à compter du 1^{er} juillet 2024.

SE PRONONCE favorablement sur cette proposition.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents se référant à cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 1^{er} juillet 2024

Pour extrait conforme
Le 2 juillet 2024

Le Président

M. Didier REVEAU